

Reculer l'âge de départ
à la retraite :

Déposé le 22/06/2022

CAEN PIC

Une URGENCE!

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Agenda

29 et 30 juin
35ème congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados

12août
Journée INDECOSA

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN :2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



Tout augmente, sauf les salaires !

La hausse des salaires, remède à l'inflation

**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

Gouvernement et patronat répètent que des augmentations de salaires sont impossibles car elles aggraveraient l'inflation. Pour la CGT, c'est l'inverse qui se produirait. Ce ne sont pas les hausses de salaires qui ont engendré l'inflation que nous subissons aujourd'hui.

Pour le gouvernement, si les salaires augmentent, l'inflation va augmenter. Dans cette logique, si les salariés gagnent des hausses de salaire, les entreprises seraient obligées de répercuter cette hausse dans leurs coûts.

Elles vendraient donc leurs produits plus chers. Les prix augmenteraient, entraînant une nouvelle demande d'augmentations de salaire de la part des salariés... Bref, un cycle sans fin. Aujourd'hui l'inflation est importante : les prix ont augmenté de 5,2 % en un an.

L'énergie et les produits de première nécessité sont particulièrement touchés. Les causes de cette inflation sont diverses :

- La crise sanitaire a entraîné des fermetures puis des réouvertures d'entreprises.
- La production est désorganisée, les chaînes d'approvisionnement perturbées.
- La guerre en Ukraine, important producteur mondial de céréales, a des conséquences sur le prix des matières premières.

Tous ces éléments conjoncturels s'inscrivent sur fond de délocalisations, de mise en concurrence exacerbée des sous-traitants.



« Le capitalisme est en train d'entrer en crise. » résume Mathieu Cocq, responsable du Pôle économique à la CGT.

En réponse à l'augmentation des prix des matières premières ou de l'énergie, les grandes entreprises ont augmenté leurs prix.

En 2021, les grandes entreprises ont enregistré des marges records.

Selon un rapport de l'Observatoire des Multinationales, les deux tiers des groupes du CAC 40 ont battu leurs records historiques de profits.

L'ensemble des groupes cotés à la bourse de Paris versé à leurs actionnaires plus de 80 milliards d'euros, soit une augmentation de 57 %.

« S'il y a des revendications d'augmentations salariales, c'est bien en réaction à l'inflation. Les prix ont augmenté de 5,2 % entre mars 2021 et mars 2022. Mais aucune entreprise n'a revalorisé ses salaires de 5,2 %. Les salaires ne suivent pas l'inflation. »

Au premier trimestre 2022, le salaire réel a baissé de 2,3 %. Autrement dit : même si le montant du salaire indiqué sur votre fiche de paie n'a pas changé, il permet d'acheter moins de choses.

« Le gouvernement fait le choix de garantir les marges des entreprises, en laissant se détériorer les salaires, analyse Mathieu Cocq. Mais il se rend compte qu'il ne pourra pas tenir longtemps avec un pouvoir d'achat qui continue à se dégrader. Alors il multiplie les « chèques » énergie, etc. pour compenser la baisse de pouvoir d'achat sans augmenter la fiscalité pour les plus riches. »

Pour la CGT, il faut dans un premier temps garantir que les salaires suivent l'augmentation des prix.

Le SMIC doit être porté à 2000 euros. Le gouvernement devrait bloquer les prix afin que ce soient les profits réalisés par les entreprises qui supportent le coût de l'inflation. C'est tout à fait possible au vu de leurs marges records. Les profits des multinationales doivent aussi être taxés.

À plus long terme, une nouvelle politique industrielle doit être mise en place. Des pôles publics doivent être développés en premier lieu dans les secteurs de l'énergie et des transports. La logique de production doit être réorganisée en fonction des besoins de la population, pas en fonction des profits attendus.

QUAND LES SALAIRES VONT-ILS AUGMENTER ?

VOUS COMPRENEZ MON VIEUX... J'AI UNE FAMILLE D'ACTIONNAIRES À NOURRIR MOI...

IL FAUT AVOIR LE SENS DES PRIORITÉS.



Edito

Par Jacques AMBROISE,
Secrétaire Général
de l'Union Départementale
CGT du Calvados



On lâche rien !

La question de la paix est toujours d'actualité, bientôt 5 Mois que l'Ukraine subit l'agression Russe et perdurent des conflits partout dans ce monde comme au Yémen, en Syrie, au Mali, en Palestine ou en Afghanistan. Nous avons rendu hommage à deux ardents défenseurs de la paix le 03 Juin devant le Mémorial de Caen, Claude Simon et Bernard Isaac. Nous sommes fiers de les avoir côtoyés.

Au moment où j'écris cet éditto, je ne connais pas les résultats du deuxième tour des Législatives, Il nous faut tout en gardant notre indépendance peser à nouveau dans la campagne électorale afin que les préoccupations premières du monde du travail soient sur le devant de la scène et obligent celles et ceux qui briguent un mandat à se positionner sur les revendications portées. Les salaires et plus globalement le pouvoir d'achat sont des questions de première importance dans la période. Certes, le SMIC a de nouveau, augmenté au 1er mai. Mais cette augmentation ne permet en aucune manière de compenser la hausse de l'inflation que nous subissons depuis le début de l'année.

Pire, comme la clause d'automatisme de revalorisation de l'ensemble des grilles de salaire à chaque augmentation du SMIC n'est pas d'actualité, de plus en plus de niveaux de rémunération se retrouvent en dessous du SMIC.

Les semaines à venir et cet été doivent nous servir à préparer la mobilisation à la rentrée qui n'a rien de classique, d'autant plus que la période estivale est propice aux mauvais coups. Nous avons même évoqué le fait que si l'attaque contre notre régime de protection sociale était confirmée et accélérée par le futur gouvernement nous nous mettrions en capacité de réagir avant le mois de septembre. Cela doit aussi nous permettre de réactiver le plan de visite des syndicats et le lier avec les débats préparatoires sur le 35ème congrès Départemental du 29 et 30 juin, car nous sommes en plein dans le sujet : Comment tout en travaillant la mobilisation, on s'occupe de nous, on soigne notre outil syndical ? Dans la période c'est une priorité si l'on veut être en capacité de réussir une mobilisation de grande ampleur en capacité de peser sur les choix du futur gouvernement et ce quel que soit la couleur politique ou le poids des forces progressistes au sein de l'Assemblée nationale.

La pire erreur serait de compter uniquement sur le politique pour améliorer le sort du monde du travail. Certes, cela y contribue mais il n'y a pas de victoire sociale sans mobilisation.

Mais pour avoir le rapport de force nécessaire, il nous faut un outil syndical en capacité de le travailler et de le développer.

On peut toujours se revendiquer de masse mais la masse s'amenuise au fil du temps et surtout le panier est de plus en plus percé. Il nous faut nous pencher sur la syndicalisation et donc le renforcement de notre organisation.

Ce sujet ne peut pas reposer que sur les camarades en responsabilité de la vie syndicale, cela doit être l'affaire de toute la CGT car c'est un élément incontournable du rapport des forces.

Pour parvenir à cela, c'est une CGT déterminée et unie, prompte à combattre, en particulier celui dont le programme n'est pas majoritaire, que nous devons mettre en mouvement et affirmer un plan de rupture permettant de répondre à l'urgence sociale et environnementale. Nos actes, nos expressions, nos écrits ne peuvent pas « s'émanciper » du respect mutuel entre militants et doivent être totalement francs et honnêtes.

Nous sommes à la CGT, et la lecture entre les lignes ne peut pas devenir une pratique collective. Toutes les voix et tous les avis peuvent être exprimés, ils doivent être écoutés et entendus, tant qu'ils s'expriment dans les lieux statutaires où des camarades élus assument leur mandat. Mais dès lors qu'une décision majoritaire est actée par le vote, elle doit être respectée par toutes et tous.

Gagner les élections législatives est à portée de main pour les forces de gauche unies autour du NUPES (Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale) mais pour nous c'est aussi, bien entendu, poursuivre les mobilisations sociales quel que soit le résultat des élections législatives et faire grandir nos propositions en matière d'urgence sociale et climatique.

C'est mon dernier éditto du journal UD en tant que Secrétaire Général, je vous remercie toutes et tous de m'avoir accompagné à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados dont certaines et certains d'entre vous depuis plus de 9 ans. Le temps passe vite dans ces responsabilités, continuons à travailler collectivement pour une CGT à la hauteur des enjeux, portons nos revendications, formons nos militants et combattons ce modèle libéral en place depuis trop longtemps.

**SOYONS OFFENSIFS,
COMBATIFS et LUCIDES !!!**

Hôtels, cafés, restaurants, la branche inquiète sur l'avenir du régime frais de santé !



Le 6 octobre 2010 l'ensemble des partenaires sociaux de la branche HCR signe un accord relatif à la mise en place d'un régime professionnel de frais de santé. Après un appel d'offre très disputé par les institutions de prévoyances, la branche décide de faire appel à un attelage composé d'un gestionnaire unique et de 3 assureurs, Klesia, Malakoff et Audiens pour la partie cabaret spectacle.

Les tarifs proposés et la qualité des garanties encouragent une grande partie des entreprises du secteur à adhérer au régime de branche. Ainsi, le nombre important de salariés affiliés engendre une mutualisation de grande ampleur qui génère des excédents importants.

Ces réserves permettent, d'améliorer les garanties du régime et de doubler la portabilité pour les salariés en fin de contrat. Cette dernière mesure bénéficiera particulièrement aux salariés saisonniers qui garderont leur couverture « frais de santé » pendant leur période d'inactivité.

A partir de l'année 2016, pour faire face à l'ouverture du marché à la concurrence, les partenaires sociaux décident de baisser la cotisation à 28€ au lieu de de 32€ précédemment. Au même moment, les assureurs historiques, Klesia et Malakoff Humanis, augmentent leurs frais de fonctionnement de 5 %. Cette augmentation soi-disant destinée à la commercialisation du régime devait faire barrage à la concurrence émanant du secteur privé.

A l'inverse, entre 2016 et 2019 nous assistons à une forte baisse des affiliés. En effet les « mesurette » engagées par ces derniers n'ont pas été à la hauteur de l'argent qu'ils ont perçu pour commercialiser le régime.

A la même période des frais de plusieurs millions d'euros ont été dépensés pour la promotion du régime. L'opacité sur cette ligne de dépense a poussé la CGT à demander, à plusieurs reprises, des explications sur l'usage de ces fonds et les bénéficiaires des sommes perçues. Le secret reste à ce jour bien gardé !

En 2020, au pire moment de la pandémie. Les organisations patronales soutenues par les instituts de prévoyance et contre l'avis majoritaire du collège salarié, décident d'exonérer pendant 3 mois les cotisations de la mutuelle santé et prévoyance au profit de l'ensemble des entreprises adhérentes aux régimes de branche. Cette mesure, qui bénéficiera principalement aux grands groupes de l'hôtellerie restauration, aura un coût de 55 millions d'euros.

La même année, alors que les finances sont au plus bas, une donation de 5 millions d'euros est versée à l'Institut Gustave Roussy. Même si le soutien à cette fondation est louable, il sort totalement de l'objet des régimes de Santé et Prévoyance HCR mis en place par les partenaires sociaux. Sauf à croire que la présence de Sébastien Bazin (PDG du groupe Accor) au conseil de surveillance de l'institut Gustave Roussy constituerait à elle seule, un lien avec la branche des HCR.

Dans tous les cas, ces prélèvements hasardeux, décidés par les organisations patronales, viennent diminuer les ressources des régimes Santé et Prévoyance de la branche, à un moment où l'addition va être présentée aux entreprises et aux salariés du secteur.

Nous regrettons une dérive de la gouvernance paritaire instaurée par les instituts Klesia et Malakoff Humanis qui tendent à gérer le régime de branche avec pour seuls interlocuteurs les organisations patronales.

Nous sommes bien loin de l'époque des désignations ou les instituts paritaires de Prévoyance étaient à l'écoute des organisations syndicales de salariés !

Pour la CGT Commerce, il est tout à fait anormal que les salariés de la branche HCR supportent aujourd'hui les erreurs de gestion commises en toute connaissance de cause par les organisations patronales et les Institutions de Prévoyance Klesia et Malakoff Humanis.

Une forte augmentation de la cotisation aurait également des effets tragiques sur la commercialisation des régimes Santé.

En conclusion :

La CGT Commerce s'opposera avec force à une augmentation démesurée des cotisations envisagées par les institutions Klesia Prévoyance et Malakoff Humanis Prévoyance.





**Le 03 juin 2022
la CGT rendait hommage à 2 camarades**



**Bernard
ISAAC**



**Claude
SIMON**

**Un hommage simple et émouvant pour ces
deux ardents défenseurs de la Paix dans les
paroles et dans les actes !**





Lionel LEROGERON, secrétaire du comité régional CGT Normandie, nous parle de Bernard

Cher(e)s Ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Au nom du Comité régional CGT Normandie, je remercie de leur présence le fils de Bernard ISAAC et ses enfants pour leur venue à cet hommage en sa mémoire.

Je remercie également Monsieur le Directeur du Mémorial de Caen de sa présence et pour nous avoir permis d'organiser ce moment.

Nous avons choisi ce lieu, hautement symbolique, de ce que fut Bernard, un militant du progrès social convaincu que seule la paix pouvait l'emporter.

Il fut l'organisateur, en 1994, sur ce lieu, à l'occasion des commémorations du débarquement d'un grand rassemblement pour rappeler la place prise par la CGT et le monde ouvrier dans la résistance et ce, en présence de Georges Séguy, Louis Viannet, André Duroméa, entre autres.

Tout jeune, il fut confronté à la guerre, son père fut fait prisonnier dès 1939 et resta 5 ans en captivité.

En 1942, à 6 ans, il découvrit que porter le nom d'Isaac et ne pas aller à l'église pouvait être un problème. Insulté de sale juif, sale païen ou de sale réfugié, il choisit pendant une récréation d'en allonger 2 ou 3 et fut ensuite tranquille. C'est sûrement de là qu'est venue sa combativité.

Sa phrase favorite « Les gars, on se serre les coudes et on se bat ».

Il fut ainsi de tous les combats en essayant toujours de faire bon usage entre conflits et négociations.

Bernard commença sa carrière à l'école d'apprentissage de la compagnie Electro-mécanique du Havre où il obtient son CAP de tourneur. Dans son atelier, ils sont tous syndiqués et comme il y a quelques traditions dans sa famille, c'est tout naturellement qu'il prend sa carte à la CGT en juin 1952.

En 1953, premières grèves contre les fameux décrets loi Laniel. A 17 ans, il prend déjà des responsabilités pour aider à la collecte de bouffe, de patates. Un peu après Bernard devient collecteur dans son atelier.

Sur ces entrefaites, la guerre d'Algérie éclate. En désaccord complet avec les guerres coloniales, c'est pourtant le départ en novembre 56, à contre cœur, pour le service militaire.

Après diverses pérégrinations en Allemagne et en France, il est envoyé en Algérie où il est, entre autre, sous-officier instructeur dans une unité de combat de l'infanterie de Marine. Ne pouvant se taire, il manifesta quelques fois son désaccord sur le terrain. En représailles, il fut envoyé dans un centre de contre-guérilla dans l'espoir, sans doute, qu'étant en première ligne, il serait abattu.

Toutes ces années, il reste à la CGT ! et à son retour en février 59, 28 mois après, il devient délégué du personnel à la CEM.

Mais, le combat contre l'OAS n'est pas pour autant terminé tant la démocratie est menacée. La CGT s'organise pour défendre ses locaux Franklin, l'UL du Havre est gardée jour et nuit.

La guerre d'Algérie se termine, mais Bernard restera marqué, comme beaucoup d'autres, par cette époque. Notre dernier échange téléphonique, en février dernier d'ailleurs, concernait cette époque avec sa volonté que l'on produise un texte 60 ans après pour transmettre et ne pas oublier. Cette période n'a fait que renforcer encore sa détermination.

Il s'engage contre la fermeture des chantiers navals au Havre. En 62, il devient secrétaire général du syndicat des métaux, il contribue à créer des sections syndicales par entreprise, par souci de démocratie. Il milite pour obtenir une convention départementale de la métallurgie.

En 1966, il devient secrétaire général de l'UD de Seine-Maritime, à 30 ans ! comme quoi, ce qui compte, c'est bien l'engagement et les convictions et non l'âge.

Sur ce, arrive mai 68 et toutes les bagarres qui ont eu lieu en amont. Bernard est de toutes les luttes du département. Les décennies qui suivent sont aussi riches en conflits, lutte contre le désarmement du paquebot France en 74, l'organisation de radio de luttes à Rouen et au Havre (77/78), la lutte contre la fermeture de la papeterie de la Charpelle Darblay de 1980 à 1983, nous y sommes toujours en 2022.

C'est le début, aussi, des grands chantiers du nucléaire avec Paluel et Penly, avec l'obtention d'un accord grand chantier qui nous a servi de base pour mener la bataille CGT sur l'EPR de Flamanville, etc...

Je pourrai continuer des heures.....

En 1975, la confédération lui demande de s'occuper des UD CGT de la Manche et de l'Orne. En 1980, il devient le premier secrétaire général du Comité régional CGT de Normandie qui couvrait les 5 départements. Nous avons 40 ans d'avance sur notre réflexion, sur la structuration CGT.

Une nouvelle page s'ouvre tout aussi intense.

Ainsi, en 1984, à l'occasion des commémorations du débarquement, il organise un grand rassemblement pour rappeler la place prise par la CGT dans la Résistance.

En 1994, même initiative, ici même, je l'ai dit en introduction. En 1989, à l'occasion du bicentenaire de la révolution française, est organisée une curieuse exposition de chevaux à Deauville. Ainsi, plus de 1500 manifestants ont déambulé dans les rues de Deauville, avec de vrais chevaux répondant aux noms de « Emplois précaires, y en a marre » ou « du fric pour l'école, pas pour la guerre » et autres « A bas les privilèges ».

C'est toujours ce souci de préserver l'histoire ouvrière qui explique la création de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Normandie en 1986 sous l'impulsion de Georges Ségué. Bernard en fut le pilier, l'inspirateur et restera un membre actif jusqu'au bout.

Grâce à son travail, ce sont des milliers d'archives qui ont pu être sauvées. Ceux qui ne connaissent pas, sont condamnés à la revivre. Notre responsabilité est grande, car il nous appartient de transmettre aux jeunes cette histoire du mouvement social qui n'apparaît pas dans les manuels scolaires.

Bernard, c'est aussi son engagement indéfectible au PCF, et des tournées de collage mémorable.

Il fut aussi curieux de tout et se passionna, par exemple, pour les silex taillés, tant du paléolithique moyen ou du néolithique.

Bref, derrière le grand dirigeant de la CGT, Bernard, ce fut d'abord un homme sensible, ouvert aux autres, un humaniste. Pour son engagement, Bernard a reçu en 2004, les insignes de Chevalier de l'Ordre National du mérite.

Pour autant, lorsque cela lui a été proposé, il eut à cœur de réaffirmer :

« Votre proposition est sympathique, mais ceci étant, sachez que je n'ai jamais milité pour obtenir des honneurs ou avantages personnels.

J'ai toujours milité et je continue de militer pour défendre les intérêts des salariés, actifs, retraités ou sans emploi, pour une société plus juste, plus humaine et pacifique.

En conséquence de quoi, j'aurai préféré qu'on m'annonce que le gouvernement venait de décider, par exemple, l'augmentation du SMIC de 15 ou 20% ».

Tu nous as inspiré, nous essayons de continuer ton œuvre.

Salut Camarade !



Jacques AMBROISE secrétaire de l'Union Départementale CGT du Calvados, nous parle de Claude

La seule évocation de Claude Simon suscite chez les militants de la CGT, qui ont eu le plaisir et l'honneur de le côtoyer, un sentiment mêlant l'admiration et le respect pour ce travailleur infatigable toujours en recherche de la perfection dans ce qu'il faisait.

Cet acharnement au travail, cette volonté inébranlable de servir la CGT et le mouvement de la paix, lui vient probablement de son adolescence où il va construire ce parcours de vie atypique qu'il n'est pas aisé de décrire tant il est riche et exemplaire.

C'est en effet très jeune que Claude a connu les affres de la guerre, l'occupation nazie et ses ignominies.

C'est certainement cette époque, où il est confronté aux horreurs du nazisme et à tant d'injustices, qui a nourri sa ferveur, ses convictions, qui ont fait de lui un combattant pour des idéaux quand d'autres auraient baissés les bras.

Il avait cet atout peu commun de savoir lier la théorie au réel, et ses interventions étaient attendues et écoutées avec attention lors des différentes initiatives, manifestations ou congrès CGT.

Claude imposait le respect car il était de ces militants qui savent avec pédagogie décryptée les enjeux et les traduire en actions concrètes. Il aimait rappeler aux camarades qu'il faut bien connaître son adversaire pour pouvoir l'affronter efficacement.

Claude aimait discuter, confronter les idées, aller au fond des sujets. Ses convictions étaient forgées à l'expérience de l'histoire et de la vie, à ses lectures abondantes, à ses contacts, à ses amitiés.

Cette personnalité hors du commun à qui nous rendons hommage aujourd'hui a participé activement, au Havre en 1977, à l'aventure sociale et artistique de Michel FUGAIN. Une aventure qui devait déboucher sur la création du "Chiffon rouge", chanson dont Michel Fugain, récemment interviewé à l'occasion de ses 80 printemps, disait à un journaliste qu'elle était celle dont il était le plus fier.

« l'internationale » était également la chanson incontournable dans les manifestations et initiatives où Claude participait.

Adieu Claude, tu nous quittes mais ce que tu nous offres en héritage constitue un patrimoine culturel et idéologique si précieux que tu entres aujourd'hui de manière définitive dans l'histoire de cette CGT que tu as servie avec abnégation et courage tout au long de ta vie.

Nous garderons de Claude l'image de l'homme qu'il a été, l'image de l'amitié et du respect des autres, de la fidélité et de la solidité de ses convictions dans son combat pour une société plus juste, solidaire et de paix.

Je veux en votre nom, au nom des syndicats CGT de l'Union Départementale du Calvados, au nom de toute la CGT, rendre hommage à l'homme, au militant, lui témoigner notre gratitude ; lui dire combien nous sommes fiers d'avoir compté un homme de sa trempe dans notre organisation syndicale CGT.

Adieu camarade !!!

Après les discours, les deux secrétaires ont déposé une gerbe devant la sculpture « NON VIOLENCE »



Puis la chorale de l'UD du Calvados a interprété l'internationale et le chiffon rouge !



A la suite, les participants étaient conviés à la maison des syndicats pour un moment convivial.

Une fois de plus, la présence indéfectible et le savoir-faire des bâtisseurs a grandement contribué à la réussite de l'initiative.

C'est un joli nom camarade !



Travailler pour tout juste Survivre Ça suffit !

Les salariées et salariés de l'ADMR de Bayeux appellent à faire du 30 juin prochain une journée d'action de l'ensemble des Auxiliaires de vie de l'Association sur le département du Calvados.

Salaires de misère, conditions de travail dégradées, indemnités kilométriques largement insuffisantes, déplacements professionnels non payés, fatigue extrême, souffrance au travail, management autoritaire, manque de considération etc.....

Tout cela pour un salaire de misère **Non !**

L'augmentation des prix du Carburant, et des prix devient insupportable, pour beaucoup les privations sont de mise et la peur de ne plus pouvoir faire le plein et vivre tout simplement pèsent chaque jour de plus en plus.

Comment aller au travail avec ce sentiment de survie, faire abstraction de ses conditions de vie et être dans la bien-traitance auprès des bénéficiaires ? Quand il devient impossible d'assumer le quotidien et faire des choix comme mettre de l'essence pour aller travailler ou sauter un repas ou ne pas partir en vacances.

Trop c'est trop !

Suppression de la redevance : Encore une fausse bonne idée !

Suppression de la redevance audiovisuelle : quel avenir pour le service public d'information ?

Emmanuel Macron tiendra-t-il la promesse qu'il a faite le 7 mars de supprimer les 138 euros de redevance audiovisuelle ?

Quelles seraient les conséquences pour les médias publics ? La plupart des foyers français s'acquittent chaque année de la contribution à l'audiovisuel public (CAP) de 138 euros. Anciennement appelée redevance, cette taxe créée en 1949 rapporte 3,2 milliards d'euros par an à l'Etat.

Elle finance pour une large part la radio et la télévision publique :

- Radio France,
- France Télévision,
- France Médias Monde (RFI, France 24),
- TV5 Monde
- Institut National de l'Audiovisuel (INA).

Malgré les coupes budgétaires de ces dernières années, France Télévisions à elle seule représente 60 % des investissements dans les documentaires et fait ainsi vivre de nombreuses boîtes de production et créateurs.



Mobilisation à l'ADMR de Bayeux le 16 mai 2022

Nous devons massivement et être de plus en plus nombreuses et nombreux à exiger une amélioration immédiate des rémunérations, une réelle augmentation des frais kilométriques et la prise en charge de tous les frais professionnels, trajets et déplacements.

C'est pourquoi la CGT, avec les salariées et salariés de Bayeux, vous invitent à faire grève et à participer au rassemblement devant le siège de l'ADMR au 7 rue de Bellevue à Carpiquet le **30 juin prochain à 14h.**

L'ADMR doit entendre et répondre aux revendications comme elle l'avait fait à Bayeux lors du dernier rassemblement.

Toutes et tous en grève le 30 juin

Par **Christian LETELLIER**



Elle intervient aussi dans le financement du cinéma. Radio France dispose encore d'un large réseau local.

Différents conseillers d'Emmanuel Macron ont assuré qu'il est « très attaché au service public » et qu'il n'est pas question de suppressions de chaînes ou de coupes budgétaires. L'Etat devra donc continuer à les financer même si la contribution à l'audiovisuel public est supprimée.

Ce budget serait donc intégré au budget de l'Etat. Chaque année, un projet de budget est préparé par le ministère de l'Économie et des Finances. Appelé « projet de loi de finances », il est ensuite soumis au vote des députés et des sénateurs.

Pierre Mouchel, délégué syndical central du SNRT CGT France Télévisions souligne que « le service public d'information doit rester indépendant des pouvoirs publics. Ce ne serait plus le cas avec un vote sur le budget de l'Etat. Ça pourrait générer une forme de pression douce, en menant par exemple les journalistes à traiter différemment les interlocuteurs susceptibles de voter ce budget. »

Union locale de Bayeux Une nouvelle adresse !

Le 18 mai 2022, l'Union Locale CGT de Bayeux a quitté la maison des syndicats de Bayeux située au 24, rue de la poterie.

En effet, depuis cette date la maison des syndicats de Bayeux est située au cœur d'une des zones d'activités de Bayeux, au 42, route de Caen.

Au sein de ces nouveaux locaux la CGT assure une permanence syndicale et juridiques tous les mardis de 14h à 18h. En dehors de ce créneau, la CGT reçoit les salariés et privés d'emploi sur rendez-vous tous les autres jours de la semaine.

En effet, tout au long de la semaine, l'Union Locale CGT de Bayeux reçoit les structures syndicales CGT rattachées à son périmètre et organise des rendez-vous de salariés et privés d'emploi avec les conseillers du salarié et défenseurs syndicaux qui structurent sa commission juridique. Parallèlement, l'Union Locale CGT de Bayeux organise des permanences spécifiques dédiées :

de consommation) sur rendez-vous

- Permanences Retraités à partir de septembre 2022 (mardi ou jeudi)
- Permanence intérimaires et précaires sur rendez-vous.



Union Locale CGT de BAYEUX
42, route de Caen 14400 BAYEUX
Tel : 02.31.92.84.63 / 06.78.52.28.31
Courriel : ulcgtbayeux@riseup.net
www.facebook.com/ULCGTBayeux

Par Cédric **SURIRE-BOUTRY**

Union Locale d'Hérouville Un congrès réussi !

Le congrès de l'Union Locale CGT d'Hérouville St clair s'est déroulé le mardi 14 juin à la salle Pierre Séward, dans un contexte particulier après la disparition de 2 amis, Martine SCHOOP et Michel SIDORTCHOUK.

14 syndicats, 2 ULs, et des membres du bureau de l'UD CGT 14 ont participé aux travaux. Nous avons peu de candidats pour la future Commission Exécutive en début du congrès, seulement 6 camarades. Non pas par manque de volonté de s'investir mais nos syndicats/bases sont surchargées par les réunions d'instances, les réorganisations dans les entreprises...

Également, le fait que l'activité militante repose sur un nombre restreint de camarades, ce qui les empêche de militer ailleurs. Nous avons eu 7 candidatures supplémentaires de syndicats au cours des débats.

Le rapport d'activité a démontré que, sur la mandature, les adhérents ont augmenté, tant dans les syndicats que sur les sections de l'UL, malgré la situation sanitaire que l'on a vécu.

Nous avons débattu sur les orientations de l'Union Locale qui portaient sur le renforcement des liens avec nos syndicats et comment leur apporter notre aide. Également comment implanter une activité CGT là où elle est absente.

Sur ces sujets, la pertinence de l'UL est souvent revenue dans les débats, soit en accompagnement, soit pour la formation, soit en syndicalisation.

Sur la mandature, les syndicats ou bases qui ont été accompagnés par l'UL ont vu leur force progresser. 2 sections ont progressé, 1 a été créée et a réussi à prendre le CSE.

Nous avons un 1er résultat, très prometteur à la mission locale où la CGT fait 94%, une belle victoire contre une politique sociale désastreuse de la direction.

Nous entrons dans un nouveau cycle électoral, avec une grande échéance en décembre, les élections dans la fonction publique.



Le nouveau secrétariat : (En partant de la gauche)
Christine **OZANNE**, Responsable à la Politique Financière,
Cheikh **BOUSSO**, Secrétaire Général, Maryline **DUFIEUX**,
responsable à la politique financière adjointe et Eloïse
AUVRAY secrétaire générale adjointe.

H pour Histoire

La chronique de Christian LANGEAIS

Lucie COLLIARD
(1877-1961)

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

Originaire de Savoie, révoquée de l'enseignement pour pacifisme, Lucie Colliard habite, au début de l'année 1919, à Pantin (Seine Saint Denis) où elle poursuit alors ses contacts clandestins avec des communistes suisses eux-mêmes opposés à la guerre.

Elle arrive dans le Calvados en novembre 1919 alors que la CGT après ce que nous avons appelé « son réveil au lendemain de la fin de la guerre » va entrer dans une nouvelle phase d'évolution, d'organisation. Certainement comme une aide aux syndicats du Calvados, elle est chargée, permanente, d'une mission de formation et rapidement d'impulsion de l'activité revendicative.

Expérimentée, familière des prises de parole, de l'écriture, institutrice, elle exerce une sorte d'autorité morale et intellectuelle sur l'ensemble du mouvement ouvrier du département.

Elle contribue ainsi également à reconstituer la Fédération socialiste SFIO dont nous connaissons les liens avec la CGT. Elle est ainsi secrétaire de la nouvelle section de la Rive-Gauche de l'Orne. Elle devient secrétaire fédérale (départementale) de la SFIO le 15 décembre 1920 ce qui l'amène à démissionner de son poste de permanente à l'UD CGT. Elle représente les socialistes calvadosiens au congrès de Tours fin décembre 1920 où elle vote la motion qui va créer le Parti communiste qu'elle rejoint immédiatement.

Elle quitte rapidement le Calvados pour Paris où elle entre au secrétariat international des femmes communistes. Elue membre de la commission féminine de la CGTU en 1923, elle reste membre du secrétariat féminin jusqu'en 1925. La CGTU l'envoie en septembre-octobre 1924, participer à la grève des sardinières de Douarnenez (Finistère).

Elle est finalement réintégrée au début de l'année 1925 comme institutrice en Haute-Savoie dans un poste de montagne et écope d'un nouvel avertissement quelques mois plus tard.

Pendant son séjour caennais elle anime le syndicalisme local. Membre de la commission administrative (commission exécutive) de l'Union départementale CGT dont elle est l'archiviste-bibliothécaire, une responsabilité importante à l'époque, après le congrès départemental tenu à Lisieux en mars 1920.

Tout au long de l'année 1920, elle fait preuve d'un grand dynamisme et lors des grèves de mai 1920, c'est elle qui organise une garderie pour les enfants de grévistes, ainsi que des concerts, une soirée récréative et un repas champêtre.



Dans ses interventions à l'occasion des réunions de grévistes et dans celles auxquelles elle participe, en juin, à Bayeux, Lisieux, Honfleur et Condé-sur-Noireau, elle développe les thèmes qui lui tiennent particulièrement à cœur : combat pour la paix, rôle important des femmes dans l'action ouvrière et lutte contre l'alcoolisme.

Le Préfet note que si le mouvement ouvrier calvadosien n'a jamais été aussi puissant que lors de cette période de 1920, c'est surtout parce qu'il dispose d'une fraction de militants très actifs et décidés.

Globalement, 97 grèves ont alors lieu en 1920 soit l'équivalent de 1919. Il existe deux grands types de grève. Les grèves locales, sans aucun lien avec des mots d'ordre nationaux, sur des revendications concrètes, où les salaires sont dominants comme dans les usines textiles de Lisieux. Et les grèves se déclenchant à l'appel national. Ce sont ces derniers mouvements qui donnent un visage différent à l'année 1920. Nous y reviendrons

« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »

christian.langeois@orange.fr

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

**Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale**

partenariat@macif.fr

